



mai - juin - juillet - août 2023

LOMBRIC *mag*

N°90 Environnement | Énergie | Économie sociale et solidaire

ACTU DU SMITOM-LOMBRIC p. 2

Du nouveau dans vos déchèteries



DOSSIER p.4-5

Répondre aux enjeux de demain

INITIATIVE LOCALE p.6

Le troc pour refaire sa garde-robe à moindre coût



J'ai le plaisir de vous annoncer que notre prochaine Journée Portes Ouvertes se tiendra le samedi 14 octobre 2023 à Vaux-le-Pénil, au cœur de nos installations de tri et de traitement. Ce sera l'occasion pour vous de (re)découvrir ce site et de passer un moment convivial avec nos équipes et nos nombreux exposants.

Grande nouveauté cette année : nos déchèteries sont désormais désectorisées et les horaires évoluent, permettant une accessibilité simplifiée à toutes et à tous. Vous trouverez plus de détails sur le sujet en page 2 de ce magazine.

Le SMITOM-LOMBRIC se renouvelle, avec toujours pour ambitions de participer activement à la transition écologique et de répondre au mieux aux besoins de nos administrés. Le dossier de ce numéro est consacré aux grands projets du syndicat qui vont dans ce sens, vous le retrouverez pages 4 et 5.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Lombric Mag.

Franck Vernin

Président du SMITOM-LOMBRIC

Du nouveau dans vos déchèteries

Le SMITOM-LOMBRIC a fait évoluer son organisation pour offrir un service amélioré, plus pratique, en déchèteries depuis le 1^{er} avril 2023.

En triant sur la plateforme de tri sommaire le flux "tout-venant", en ajoutant des bennes pour le mobilier usagé et pour le plâtre, le syndicat s'engageait dès 2022 dans une modification en profondeur du fonctionnement de ses déchèteries. Les résultats sont déjà là : déchets enfouis divisés par 2 et **déchets recyclés quasiment multipliés par 2 !**

Cette année, nous continuons la transformation pour simplifier l'accès au service. Depuis le mois d'avril 2023, les usagers bénéficient d'**horaires**

élargis et ont **accès à toutes les déchèteries du syndicat**, pour plus de flexibilité. Finie également la distinction des horaires été / hiver.

Enfin, un important programme de travaux pour l'ensemble des déchèteries démarrera dès cette année. Ils auront pour but d'**augmenter la sécurité des usagers et des employés**, de fluidifier les accès, tout en gardant en ligne de mire l'augmentation de la valorisation des déchets déposés.

En plus des travaux de réhabilitation, des travaux neufs sont d'ores et déjà planifiés, avec une nouvelle déchèterie pour Vaux-le-Pénil dès 2024 !

Retrouvez les nouveaux horaires des déchèteries en page 7 de ce magazine et sur lombric.com, rubrique "Trier mes déchets".



Consignes de tri, informations sur la collecte et le traitement de vos déchets, évènements locaux, conseils anti-gaspi...

Ne manquez plus l'actualité du SMITOM-LOMBRIC et abonnez-vous à notre newsletter !

Inscriptions sur lombric.com

en bas à droite du site lombric.com

Agenda

Vous organisez un évènement en lien avec l'environnement sur notre territoire ? Contactez-nous via nos réseaux sociaux ou notre site internet que nous puissions le relayer.

mercredi 3 mai
Visite des installations du SMITOM-LOMBRIC
Bureaux du SMITOM-LOMBRIC
Rue du Tertre de Chérisy
77000 Vaux-le-Pénil
14h-15h30 - Gratuit, sur inscription

samedi 13 mai
Atelier smoothies
Recyclerie du Lombric
Parc d'activités - 9 rue de la plaine de la Croix Besnard
77000 Vaux-le-Pénil
14h-17h - Gratuit, sur inscription

samedi 27 mai
Printemps-sur-Seine
Place Praslin
77000 Melun
13h30-20h - Gratuit

samedi 10 juin
Basket tri
Recyclerie du Lombric
Parc d'activités - 9 rue de la plaine de la Croix Besnard
77000 Vaux-le-Pénil
14h-17h - Gratuit, sur inscription

samedi 1er juillet
Atelier fournitures scolaires
Recyclerie du Lombric
Parc d'activités - 9 rue de la plaine de la Croix Besnard
77000 Vaux-le-Pénil
14h-17h - Gratuit, sur inscription

samedi 14 oct.
Journée Portes Ouvertes
Bureaux du SMITOM-LOMBRIC
Rue du Tertre de Chérisy
77000 Vaux-le-Pénil
9h-17h - Gratuit

Tous les évènements, inscriptions et informations sur lombric.com/evènements

Valorisons les déchets alimentaires

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, qui ambitionne de réduire les déchets et favoriser le recyclage et le réemploi des produits, entre progressivement en vigueur. D'ici 2024, tous les Français devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets alimentaires.

Le SMITOM-LOMBRIC s'est ainsi engagé dans une **expérimentation** sur deux zones tests (12 communes de la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux et les quartiers Nord de Melun), en plus de la proposition de composteurs aux habitants.

Des bornes destinées aux déchets alimentaires ont été disposées sur la voie publique. Les foyers volontaires, **après inscription sur notre site internet**, reçoivent un badge d'accès, un bioseau et des sacs en kraft pour les aider dans leur tri. Chaque semaine, les déchets sont collectés pour être compostés. **Cette expérimentation doit permettre de tester le dispositif, avant un déploiement de ce service sur un territoire plus large dès la fin 2023.**



© F. Muller - SMITOM-LOMBRIC

Informations et inscriptions (obligatoires) : www.lombric.com → Rubrique "Trier mes déchets" → Rubrique "Déchets Alimentaires".

Nouvelles consignes de tri : premier bilan

À partir du 1^{er} janvier 2023, le SMITOM-LOMBRIC a appliqué l'extension des consignes de tri à tous les emballages. Dorénavant, tous les papiers et emballages sont à jeter, en vrac, dans la borne ou le bac jaune.

L'objectif ?

Simplifier le geste de tri du citoyen, en lui permettant de jeter l'intégralité de ses emballages et papiers dans son bac jaune. Plus de déchets triés, ce sont davantage de déchets recyclés.

Mais qu'en est-il exactement ?

Depuis le début d'année, les tonnages ont augmenté de 7% sur l'ensemble du territoire. Un chiffre qui est amené à encore progresser, car la campagne de communication est toujours en cours et tous les réflexes ne sont pas encore pris !



Trois gestes simples sur lesquels nous devons encore progresser pour garantir un bon fonctionnement en centre de tri et donc un bon recyclage des emballages :

1. **NE PAS** emboîter ou imbriquer vos emballages.
2. **UNIQUEMENT** les emballages, pas d'objet plastique.
3. **NE PAS** enfermer vos emballages dans un sac, en **VRAC** uniquement.



Un **NOUVEAU** centre de tri

Le centre de tri a été adapté pour trier en extension, mais cet équipement a près de 20 ans et atteint ses limites. Un nouveau centre de tri plus performant va être construit, il sera opérationnel fin 2025. Le syndicat négocie jusqu'au mois de juin avec les candidats à la construction et l'exploitation de ce futur équipement, pour retenir le meilleur projet.

Répondre aux enjeux de demain

Projet de réaménagement du site de Vaux-le-Pénil



Le SMITOM-LOMBRIC souhaite réaménager son site industriel de Vaux-le-Pénil et réhabiliter ses installations **pour les rendre plus efficaces, adaptées à la réglementation et aux besoins des territoires.**

Le projet a pour objectif de répondre aux enjeux de traitement et de valorisation des déchets en lien avec les évolutions règlementaires et sociétales. Il participera à améliorer le développement décarboné du département de la Seine-et-Marne, tout en contribuant à l'objectif de souveraineté énergétique porté par l'État.

Un projet soumis à une concertation publique

Le SMITOM-LOMBRIC a souhaité soumettre ces différents projets à une concertation publique. Une concertation préalable volontaire s'est déroulée du lundi 13 mars au lundi 24 avril 2023. À la demande du SMITOM-LOMBRIC, elle a été placée sous l'égide de deux garants désignés par la Commission Nationale de Débat Public (CNDP).

Différents temps d'échanges (réunions publiques, ateliers, débats mobiles) **et un site internet contributif** ont été

proposés au public. Nous remercions tous ceux qui ont contribué au débat.

À l'issue de la concertation, les garants disposent d'un mois pour rédiger un bilan de cette concertation, qui sera rendu public. Le SMITOM-LOMBRIC publiera ensuite les enseignements tirés de la concertation et les mesures qu'il compte mettre en œuvre pour en tenir compte.

Les deux documents seront disponibles sur **le site internet de la concertation** : www.concertation-lombric.com.

Le site aujourd'hui

Le site industriel du syndicat, situé à Vaux-le-Pénil, comprend aujourd'hui les équipements suivants : une déchèterie, une plateforme de tri sommaire des encombrants, un centre de tri des emballages et une Unité de Valorisation Énergétique (UVE).

L'exploitation et la gestion des équipements de traitement sont confiées par délégation de service public à Génériss, filiale de Veolia Propreté.



Le site industriel de Vaux-le-Pénil aujourd'hui

Les aménagements envisagés pour demain

Le SMITOM-LOMBRIC souhaite réaménager son site industriel de Vaux-le-Pénil et propose d'**optimiser son pôle multi-filières existant pour réduire les déchets et adapter leur traitement aux besoins et aux évolutions sociétales** (plus d'habitants, changement de la composition des déchets) **et réglementaires** (hiérarchie des modes de traitement, Programme Régional de Prévention et de Gestion des Déchets ménagers d'Île-de-France).

Dans cette logique, le syndicat envisage le programme d'investissement puis de gestion suivants :

→ Des outils permettant d'accompagner les habitants dans la réduction des déchets :

- **La création d'une nouvelle déchèterie** pour répondre au développement des filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) ;
- **La création d'un tiers-lieu** pour favoriser la prévention des déchets et dynamiser l'économie circulaire, sociale et solidaire avec notamment un espace de revente d'équipements électriques et électroniques qui auront été réparés.

→ Des outils capables de répondre à l'extension des consignes de tri des emballages et d'assurer un meilleur tri des encombrants :

- **La création d'un nouveau centre de tri des emballages**, capable de répondre à l'extension des consignes de tri intervenue en janvier 2023 (transfert de certains flux de déchets de la poubelle grise vers la poubelle jaune) ;
- **La création, potentiellement sur une parcelle d'extension, d'un éventuel équipement de tri** mécanisé et manuel des encombrants et tout-venant en provenance des déchèteries (dont les modalités de réalisation et la structure dépendent de la création ou non de la 3^{ème} ligne de valorisation énergétique) pour mieux valoriser ces déchets.

→ Un outil permettant de répondre à l'évolution de la poubelle grise et la limitation de la mise en décharge :

- **La création d'une éventuelle troisième ligne de valorisation énergétique** des déchets ménagers à haut pouvoir calorifique inférieur sur le site existant.

Les deux derniers équipements constituent une hypothèse de travail du SMITOM-LOMBRIC : la décision d'affermissement de la tranche optionnelle (troisième ligne de valorisation énergétique) des contrats en cours de consultation tiendra compte du bilan de concertation du SMITOM-LOMBRIC. Si cette décision était prise, elle aurait un impact sur le lieu et la performance du centre de tri des encombrants et tout-venant.



Le site industriel de Vaux-le-Pénil demain, si l'ensemble des aménagements étudiés est retenu

Le troc pour refaire sa garde-robe à moindre coût

Méli-mélo del mundo est une association loi 1901 à caractère solidaire et social, fondée en 2009. Raphaël Jouveaux, président de l'association, nous présente les avantages du troc.

Pouvez-vous présenter votre association ?

Méli-mélo del mundo met en avant un mode de consommation alternatif à l'achat de vêtements neufs. Nous souhaitons, à notre échelle, limiter la surproduction de l'industrie du textile et permettre à chacun de s'habiller à moindre coût. Le partage est essentiel pour nous : prendre le temps de discuter avec chacun, échanger des bons plans, etc.

Quels types d'événements organisez-vous ?

Nous organisons principalement des friperies solidaires. Le principe est simple : mettez les vêtements en bon état que vous ne portez plus dans un sac et venez les déposer à la friperie. L'entrée est à 1€, ce qui permet de défrayer les bénévoles. Pour

le reste, c'est un article pour un article : vous avez déposé dix vêtements, vous pouvez en choisir dix autres et repartir avec. Nous prenons également les livres, dvd et jouets. Nous demandons seulement aux participants de jouer le jeu du troc : nous ne sommes pas un dépôt.

Nous sommes également présents sur des événements organisés par d'autres entités comme le festival "Au coin des rues" à Champagne-sur-Seine le 9 juillet prochain, "Terre Avenir" du SMICTOM les 2 et 3 septembre et la Journée Portes Ouvertes du SMITOM-LOMBRIC le 14 octobre.

Quels sont les avantages du troc ?

Le troc permet de réduire les déchets générés par une consommation plus classique des textiles, en mettant en



place une économie circulaire. C'est également une solution intéressante économiquement : s'habiller peut coûter cher et nos friperies ont pour objectif de proposer des vêtements de qualité à coup presque nul.

Recherchez-vous des bénévoles ?

Oui, bien sûr ! Nous sommes à la recherche de personnes prêtes à donner un peu de leur temps, même ponctuellement, pour nous aider lors d'événements. Nous garantissons entre autres une ambiance conviviale, café et croissant le matin et repas le midi ! Un moment de partage dans la bonne humeur entre copains. Si vous êtes intéressé.e.s, vous pouvez nous contacter via notre [page Facebook](#) ou par mail à melimelodelmundo@gmail.com.

Infos pratiques

Accès déchèteries

Toutes les déchèteries du SMITOM-LOMBRIC sont désormais accessibles à tous les habitants du territoire, sur présentation de leur carte d'accès.

COMMENT SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE ?

Pour une première visite en déchèterie, vous devrez vous munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'un avis d'imposition locale (taxe foncière ou d'habitation).

Une carte nominative vous sera remise, qui sera à présenter à chaque passage.

Retrouvez les nouveaux horaires des déchèteries en page 7 de ce magazine et sur lombric.com/trier-mes-dechets/decheteries.

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR

lombric.com    

Une question sur la collecte de vos déchets ?



Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon

La collecte des déchets verts

des semaines 11 à 50

Renseignements

0 800 814 910 ou lombric.com



Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Échouboulains, Féricy, Fontaine-le-Port (collecté par le SMICTOM), Fouju, Le Châtelet-en-Brie, Les Écrennes, Machault, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courtry et Valence-en-Brie

La collecte des déchets verts

du 15 mars au 15 décembre

Renseignements

0 800 814 910 ou lombric.com



Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis

La collecte des déchets verts

se référer au site grandparissud.fr

Renseignements

0 800 97 91 91



Arbonne-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, Montigny-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne (Écuelles, Épisy, Montarlot, Moret-sur-Loing, Veneux-les-Sablons), Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Mammès, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine

La collecte des déchets verts

se référer au site

smictom-fontainebleau.fr

Renseignements

0 800 133 895

SMOOTHIES ANTI-GASPI

Les smoothies sont une solution idéale pour éviter de jeter ses fruits et légumes trop mûrs. Nous vous proposons quelques associations gourmandes, à adapter selon vos goûts et les saisons.



Recette

Pour réaliser un smoothie, rien de plus simple : il suffit de laver, éplucher et couper en gros morceaux les fruits et légumes (frais ou surgelés), puis de les passer au mixeur.

En option : ajouter un peu de lait ou de yaourt (animal ou végétal) pour le rendre plus onctueux et quelques glaçons pour servir.

Idée n°1 : fruits rouges et basilic



Idée n°2 : banane, avocat, épinards et citron vert

Idée n°3 : banane, ananas et basilic



Idée n°4 : pastèque et menthe



Idée n°5 : pêche, miel et yaourt



© alex-hirs

Infos pratiques

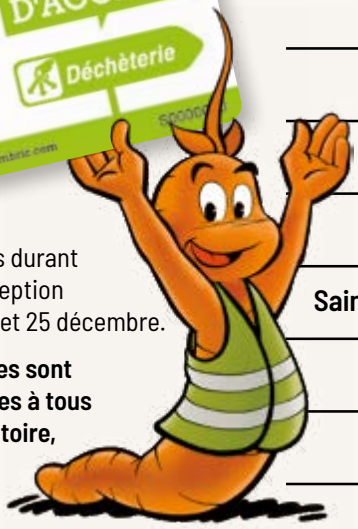
Nouveaux horaires des déchèteries

Le 1^{er} avril 2023, les horaires des déchèteries ont évolué. (voir tableau ci-contre)



Elles restent ouvertes durant les jours fériés à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Toutes les déchèteries sont désormais accessibles à tous les habitants du territoire, sur présentation de leur carte d'accès.



	14h-18h30	10h-13h	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Bourron-Marlotte	Diagonal	Diagonal				Red		Green	Diagonal
Dammarie-lès-Lys	Diagonal	Diagonal		Red				Green	Diagonal
Écuellen	Diagonal	Diagonal		Green				Green	Diagonal
Le Châtelet-en-Brie	Green	Diagonal		Diagonal				Green	Diagonal
Le Mée-sur-Seine	Diagonal	Diagonal				Red		Green	Diagonal
Orgenoy	Green	Diagonal		Diagonal				Green	Diagonal
Réau	Diagonal	Diagonal		Diagonal			Green	Green	Diagonal
Saint-Fargeau-Ponthierry	Red	Diagonal	Red	Diagonal				Green	Diagonal
Savigny-le-Temple	Red	Red	Red	Diagonal	Diagonal	Red	Red	Green	Red
Vaux-le-Pénil	Diagonal	Green		Diagonal		Green		Green	Diagonal
Vulaines-sur-Seine	Diagonal	Diagonal		Diagonal		Green		Green	Diagonal

LE LOMBRIC



par V. LEONARDO

